



HAL
open science

Régénération d'Alisier torminal un réseau de placettes à 30 km de Notre-Dame de Paris en forêt régionale de Ferrières (Seine-et-Marne)

B. Germain

► **To cite this version:**

B. Germain. Régénération d'Alisier torminal un réseau de placettes à 30 km de Notre-Dame de Paris en forêt régionale de Ferrières (Seine-et-Marne). *Revue forestière française*, 1993, 45 (3), pp.335-342. 10.4267/2042/26429 . hal-03444044

HAL Id: hal-03444044

<https://hal.science/hal-03444044>

Submitted on 23 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RÉGÉNÉRATION D'ALISIER TORMINAL

Un réseau de placettes à 30 km de Notre-Dame de Paris en forêt régionale de Ferrières (Seine-et-Marne)

— B. GERMAIN —

En 1973, la Région d'Ile-de-France faisait l'acquisition des 3 000 hectares de la forêt de Ferrières-en-Brie dans le but de la protéger contre l'urbanisation, de l'aménager et l'équiper pour l'accueil du public, tout en y exerçant une sylviculture garante de sa pérennité et de sa diversité biologique.

Après une première période consacrée à la réalisation de l'infrastructure appropriée et des équipements d'accueil, la mise en œuvre de l'aménagement sylvicole a fait prendre conscience de l'importance et de la qualité des fruitiers et notamment de l'Alisier torminal présents dans ce massif. Sous l'égide de l'**Agence des Espaces verts** (AEV), la valorisation de l'Alisier a ainsi été recherchée.

MOTIVATIONS

La présence très marquée de cette essence dans la forêt est due aux précédents propriétaires qui, dans un souci cynégétique, ont maintenu les fruitiers au bénéfice de l'avifaune en particulier.

Partant de cette situation, il convenait pour le maintien de la diversité biologique locale d'assurer la pérennité et donc le renouvellement de l'Alisier torminal.

De plus, son intérêt économique s'est vite affirmé, en particulier à l'occasion de deux ventes successives de grumes façonnées et débardées sur place de dépôt unique (avril 1988 et décembre 1991).

Les résultats en furent les suivants :

- 1988 : 36 m³ (dont 23 m³ de billes de pied) = 3 800 F/m³ ;
- 1991 : 79 m³ (billes de pied uniquement) = 10 600 F/m³.

Enfin, la promotion de cette essence par l'ENGREF, l'incitation et la mise à disposition des moyens par l'AEV ont conduit à la mise en place dès l'hiver 1987-1988 d'un réseau de placettes de régénération.



Avril 1988 : Alisiers sur place de dépôt unique permettant à l'acheteur de visualiser d'un coup l'ensemble de la vente.

DES CONDITIONS DE MILIEU FAVORABLES

L'altitude varie de 115 à 137 mètres. « Le sous-sol est constitué essentiellement par des limons des plateaux de composition assez hétérogène : ce sont des complexes d'argile et de sable quartzueux à concrétions calcaires ou ferrugineuses. Ils contiennent des poches de sable correspondant à des dépôts résiduels de sable de Fontainebleau, ainsi que des fragments de meulière, des éclats de silex ou des plaquettes calcaires... Les limons des plateaux ont une épaisseur de 1,50 m à 2 m et peuvent atteindre 5 m » (P. Courtier, 1982) ⁽¹⁾.

Le sol est lessivé, légèrement marmorisé, *id est*, à un stade d'hydromorphie moins évolué que ne l'est un pseudogley. Le pH à 50 cm de profondeur est le plus souvent de 4,5 mais peut atteindre, assez rarement il est vrai, 6,7 - 7. Sur le diagramme de la *Flore forestière française*, le gradient trophique moyen des placettes se situerait au niveau a (mull mésotrophe) et le gradient hydrique moyen au niveau f (état hydrique frais avec assèchement possible mais relativement limité en profondeur), c'est-à-dire dans des conditions très favorables à l'Alisier torminal.

Le climat, avec une pluviométrie d'environ 700 mm, est propice au développement de cette espèce.

UN RÉSEAU DE PLACETTES

L'objectif de départ a été de mettre à profit l'extraction de semenciers afin de tirer parti de la faculté de drageonnement. En fait, plusieurs arbres désignés pour la récolte de 1988 étaient entourés d'une régénération végétative parfois abondante mais souvent « latente », faute de lumière suffisante. Excepté sur une placette et d'ailleurs d'une façon très modérée, le fait de couper les semenciers n'a pas du tout augmenté le nombre de drageons (là où il n'y en avait pas, aucun n'est apparu...). Ce fut la première constatation qui va, d'ailleurs, à l'encontre d'une idée reçue (cf. la fameuse phrase lue dans bien des documents : « pour régénérer l'Alisier, il suffit de le couper... »). La deuxième récolte, en 1991, a confirmé cet état de fait.

Par contre, il est indéniable que la création d'un « puits de lumière », obtenu par un relevé de couvert de 700 m² en moyenne (soit un cercle d'un rayon de 15 m autour du semencier) a été

(1) Procès-verbal d'aménagement du 30 mars 1982. — 110 p.

Traitement de l'Alisier torminal

instantanément un extraordinaire facteur d'accroissement pour les drageons (et sans doute les quelques semis) disséminés sur une telle aire. Sur certaines placettes, quelques tiges d'essences diverses (Chêne principalement) ont été conservées de façon à moduler la mise en lumière. Leur extraction sera à envisager dès lors que les fruitiers seront parvenus au stade du gaulis. J'ajoute que l'opération s'est effectuée quelle que soit l'appartenance des parcelles aux cinq différents groupes d'amélioration. Pour ce qui concerne le groupe de régénération, j'y reviendrai plus tard.

Très rapidement, deux problèmes, l'un posé par les dégâts du chevreuil (densité de 16 aux 100 hectares), l'autre par l'attraction des promeneurs pour ce genre de « clairières », ont nécessité la mise en place d'enrillagement avec, de surcroît, la pose de panneaux destinés au public : « **Régénération d'Alisier torminal — Accès interdit** ».

Par ailleurs, des panneaux d'information générale (largeur : 205 mm ; hauteur : 115 mm) vont être installés prochainement et se présenteront ainsi :

ALISIER TORMINAL

Sorbus torminalis

Arbre pouvant atteindre 15 à 30 m, feuilles fortement découpées en 5-7 lobes triangulaires pointus. Très belles teintes d'automne dans les tons rouges. Fruits acidulés consommés par les oiseaux. Bois de très haute qualité. Utilisation : ébénisterie, placages décoratifs, crosses de fusil, queues de billard, tableterie, bois de sculpture...

La situation en novembre 1992 était la suivante :

- Nombre de placettes : 27.
- Surface moyenne : 700 m².
- Surface cumulée : 2 ha environ.
- 18 placettes sur 27 sont enrillagées (1,710 km environ).
- 11 placettes sur 27 sont moyennement à très bien régénérées, végétativement pour l'essentiel.

Certaines de ces placettes ont une densité de drageons extraordinaire (tous les 30 cm...) et dès maintenant se pose le problème de la concurrence intraspécifique, laquelle va faire l'objet d'un suivi précis sur la moitié de la placette n° 9 de la part de l'ingénieur chargé de la Section technique Nord-Ouest.

**Placette n° 1 : sa surface vient d'être portée à 700 m².
On remarque au premier plan de vigoureux drageons
(juin 1990).**



Photo B. GERMAIN



Placette n° 9 : superbe densité de drageons (hauteur maximum : 2,1 m) (juillet 1991).



Photos B. GERMAIN

Placette n° 13 : septembre 1991. Au premier plan, un Alisier torminal « botté ». Photo prise par le « botteur » depuis le houppier d'un deuxième Alisier torminal, à noter la densité de la régénération végétative, laquelle s'étend jusqu'à 25 m des deux pieds-mères !

Pour ce qui concerne la concurrence interspécifique, le recrû de taillis doit être maintenu en « corset » à deux tiers de la hauteur de l'Alisier. Quant aux essences nobles de franc pied (Chêne et Frêne), le but, pour l'instant, est de les maintenir à hauteur légèrement inférieure, voire égale à celle des Alisiers.

- 7 placettes sur 27 sont régénérées essentiellement par plantations.

En 1988, 35 kg d'alises ont été ramassés en forêt domaniale de Crécy (conditions stationnelles quasiment identiques). Ces alises, confiées aux Pépinières Clémendot, ont permis de bénéficier de 260 plants alors installés à la densité de 3 m × 3 m ou 3 m × 4 m en avril 1992 et auxquels 40 Cormiers issus de la forêt domaniale de Dourdan (Essonne) ont été rajoutés. Le taux de reprise a été de 95 %. Le *Sorbus domestica* avait disparu de Ferrières mais la toponymie atteste son implantation ancienne (cf. canton du Cormier vers Roissy-en-Brie).

13 kg d'alises ont été ramassés sur Ferrières en octobre 1991 et en 1992, confiés à la Pépinière de l'Essart à Dieppe, laquelle fournira des plants en 1993 et 1994.

Traitement de l'Alisier torminal

- Une placette a été régénérée par repiquage direct de sauvageons extraits (à la bêche) sur le site. La reprise a été très bonne.
- Une placette est régénérée par semis directs d'alisés sur sol non croché.

Sur cette placette sont apparus, en 1991, 70 semis. En juin 1992, 83 semis ont été comptabilisés et repérés à l'aide de jalons. En fait, leur nombre dépasse la centaine. C'est là une remarque importante car si les drageons ont une croissance rapide, il n'en va pas de même pour les semis qui, à leur deuxième année de végétation, « culminent » à 8 cm de hauteur en moyenne. Dès lors, un dégagement classique au croissant, effectué par entreprise ne serait pas suffisant, car il faut s'entourer d'un maximum de précautions. Cette remarque concerne directement le groupe de régénération de l'aménagement. Là, même en concurrence avec les seuls semis de Chêne, les semis d'Alisiers bénéficiant de « dégagements classiques » ont peu de chance de prendre le dessus à l'inverse des drageons.

Cependant ces derniers offrent un dessert de choix aux chevreuils, ce qui explique peut-être le fait que tous les semenciers extraits dans le groupe de régénération ont donné des résultats décevants.

Sans doute faudrait-il envisager des protections ou des engrillagements à l'instar de ce qui a été effectué dans les groupes d'amélioration.

Pour en terminer avec cette placette n° 10, 400 grammes d'alisés ramassés sous de proches semenciers ont été enfouis très légèrement sur une surface de 4 m² « travaillée » à la binette et repérée à l'aide de jalons (octobre 1992).

A gauche, placette n° 10 : mai 1991. On aperçoit des semis au stade juvénile au centre et en bas à droite de la photo.

A droite, placette n° 12 : l'Alisier torminal au premier plan avait (il a été extrait en 1991) un diamètre à 1,30 m de 57 cm. Son rhytidome est régulier. On ne peut que regretter cette fourche pour laquelle nul n'est intervenu autrefois... L'Alisier torminal au fond est un arbre d'élite, il présente 5 m de bille sans nœud, son diamètre à 1,30 m est de 54 cm. Ces deux Alisiers torminaux n'ont eu aucune propension à drageonner !



Photos B. GERMAIN

B. GERMAIN

● 7 placettes sur 27, de création récente, n'ont aucune régénération. Cependant, suivant le conseil de Monsieur Lanier, le sol a été croché à l'aplomb de 2 houppiers (placettes 23 et 25) et ce, à l'aide d'une binette permettant une légère scarification du sol et un enfouissement léger des alises tombées en grand nombre (octobre 1992) — surface : $2 \times 70 \text{ m}^2$.

Le traitement envisagé sur les placettes est destiné à favoriser la croissance de l'Alisier torminal par une mise en lumière rapide, tout en favorisant un gainage par le recrû et les essences d'accompagnement. Une première opération de défourchaison est prévue en février 1993.

L'objectif est de considérer cette essence comme un arbre de première grandeur même si cela va à l'encontre de certaines idées reçues.

Émettons le souhait que nos successeurs puissent voir des cimes d'alisiers culminant à 30 mètres ! Sur la placette n° 23, le semencier, encore présent, a une hauteur totale de 26 m alors que la hauteur totale moyenne des peuplements de Chêne varie entre 25 et 30 m dans les mêmes cantons.

QUELQUES CHIFFRES

Depuis 1989 (première année concernée par ce problème), j'ai effectué tous les dégagements manuels et compte continuer car je considère cette opération comme très délicate et se devant, par son aspect expérimental, d'avoir des résultats probants et... convaincants.

Le temps passé pendant ces quatre années sur les vingt premières placettes (1,5 ha) a été comptabilisé comme suit :

— 1989 = 10 heures,

— 1990 = 17 heures,

— 1991 = 35 heures,

— 1992 = 75 heures (incluant, il est vrai, 5 heures de jalonnement de plants et semis devant faciliter les dégagements ultérieurs).

La mise en lumière entraîne bien évidemment une « explosion » de la Ronce et du recrû (Châtaignier, Tilleul, auxquels s'ajoutent les drageons de Tremble...). Le coût à l'hectare en 1992 représenterait avec une main-d'œuvre ONF (charges sociales incluses) :

75 heures \times 105 F = 7 875 F

soit un coût à l'hectare de $= 7 875 \text{ F} / 1,5 = 5 250 \text{ F}$

Ce coût moyen de 1992 est très indicateur du coût moyen des quatre ou cinq prochaines années.

Les dépenses

Les dépenses cumulées de fourniture s'élevaient en novembre 1992 à un montant d'environ 92 000 F, recouvrant :

— l'enrillagement pour l'essentiel,

— l'achat et la mise en place de panneaux,

— la fourniture et la mise en place de plants,

à titre indicatif :

5,80 F hors taxe/plant d'Alisier torminal (origine forêt domaniale de Crécy - Seine-et-Marne),

2,30 F hors taxe/plant de Cormier (origine forêt domaniale de Dourdan - Essonne),

1,28 F hors taxe/mise en place de chaque plant.

Le temps passé pour la maîtrise d'œuvre n'est pas pris en compte dans ce calcul.



Photos B. GERMAIN

Septembre 1991. A gauche : abattage d'un Alisier torminal - diamètre 65 cm (au premier plan : placette n° 11, régénération assistée par plantation de 50 Alisiers torminaux provenant de la forêt domaniale de Crécy).

A droite : l'éhoupeur en action sur la placette n° 13 (régénération végétative acquise au stade fourré).

Pour les dépenses à venir, compte tenu de l'enrillagement des neuf dernières placettes, on peut prévoir un coût de 60 000 F environ.

Les dépenses totales de fournitures devraient donc s'élever à **150 000 F** environ.

Les recettes

Les recettes (concomitantes, mais évidemment non engendrées par les dépenses) s'élèvent à environ 201 000 F.

La récolte de 14 Alisiers torminaux (1988 et 1991) représente à elle seule 190 000 F, le reste étant dû aux recettes liées aux relevés de couvert.

Les 14 alisiers vendus avaient un cube moyen de 1,480 m³ pour un diamètre moyen de 55 cm à 1,30 m du sol. Pour les recettes à venir, sachant que, sur les 27 placettes, il reste 16 alisiers d'un diamètre moyen de 50 cm à 1,30 m (cube moyen : 1,3 m³), on peut escompter une récolte de 21 m³ à 8 000 F minimum, soit : 170 000 F.

Les recettes finales devraient s'élever à **360 000 F** environ.

CONCLUSIONS

Cette expérience de cinq ans m'incite à émettre les opinions suivantes :

- Tout d'abord, tel Alisier torminal a ou n'a pas la propension à drageonner.
- Dans les cas très favorables, le drageonnement peut être constaté jusqu'à 25 m du pied-mère mais dans la plupart des cas jusqu'à 15 m.

B. GERMAIN

- L'extraction d'un semencier ne provoque pas de régénération végétative systématique sauf cas très rare.
- La régénération par semis direct est possible. Il demeure que cette régénération doit être privilégiée mais demande beaucoup de patience et de sens de l'observation.
- Dans les régions où les fructifications sont rares, il serait préférable de n'effectuer un relevé de couvert qu'en fonction des années favorables et bien évidemment sur semis acquis (quart Nord-Est de la France).
- Dans certaines contrées, des précautions devront être prises à l'encontre des rongeurs (cf. Haute-Saône).
- La mise en place de clôtures s'avère être une nécessité tant le chevreuil est friand de cette essence.
- Il est nécessaire de tenir un sommier, dès lors qu'un réseau de placettes est créé. Ce sommier sera bien entendu annexé à celui de la forêt.
- Par massif, ainsi que cela a été effectué au Groupe technique de Ferrières, une carte devrait être renseignée, carte où seront reportés tous les semenciers (incluant les autres fruitiers) d'un diamètre > 30 cm à 1,30 m.
- Par massif, il serait souhaitable de lancer une opération de création d'un tel type de réseau de placettes de façon à assurer la pérennité des crûs locaux dignes d'intérêt. La surface de 700 m² par placette semble être propice à une essence qui a besoin d'un dosage de lumière.
- La régénération de l'Alisier torminal par bouquets ne peut que s'intégrer dans le cadre des techniques paysagères améliorant la diversité visuelle de la forêt.
- L'Alisier torminal, de plus, fait rarement partie des chablis.

La première des cinq orientations stratégiques régionales d'Ile-de-France concerne la **protection et le développement du patrimoine**. Le premier volet est consacré au patrimoine foncier, le second volet aux richesses écologiques :

« Notre action constante doit être orientée vers la pérennité de la forêt dans toutes ses composantes biologiques, végétales et animales ».

Cette directive est un encouragement à innover et à persévérer.

Le triage de Villeneuve-Saint-Denis est situé à 5 km d'Eurodisneyland à vol d'oiseau ; « *as the crow flies* » aurait pu écrire l'écrivain franco-américain Julien Green, auteur de cette si belle phrase :

« Ignorer le passé, c'est raccourcir l'avenir ».

B. GERMAIN
Chef de District forestier
Triage de Villeneuve-Saint-Denis
Groupe technique de Ferrières-en-Brie
Maison forestière du Gros Hêtre
15bis, rue Saint-Ernest
77174 VILLENEUVE-SAINT-DENIS